

Procès-verbal de la 5e rencontre du Conseil d'établissement 2014-2015  
École Vinet-Souigny  
Tenue le jeudi 26 février 2015 à 19 h

**1. Ouverture de la rencontre à 19 h**

**2. Étaient présents :**

<u>Direction</u> :	Karl Da Silva Nancy Boyer
<u>Enseignantes</u> :	Manon Gélinas Claude Lachapelle Marie-Josée Roy Lyne Archambault
<u>Personnel du service de garde</u> :	Lucie Gauthier
<u>Personnel de soutien</u> :	Marie-Ève St-Aubin
<u>Parents</u> :	Caroline Gagner Sophie Desnoyers Jacinthe Dagenais Marie-Andrée Bissonnette Stéphane Charest Patrick Bédard

Absence :

**3. Questions du public**

Une question concernant l'état de la porte du service de garde est posée, notamment quant à savoir s'il s'agit d'une responsabilité de la commission scolaire ou de l'école lorsqu'il est question de sécurité.

**4. Adoption de l'ordre du jour  
(CE 2014-2015 –860)**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présences
3. Questions du public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 janvier 2015
6. Affaires découlant du procès-verbal
7. Organisation scolaire et surplus de clientèle 2015-2016
8. Grille-matières 2015-2016
9. Spectacle de musique
10. Correspondance
11. Comité de parents
12. Sorties
13. Tarification du service de garde
14. Calendrier d'opération du service de garde
15. Autres sujets
  - 15.1 Consultation sur les profils de compétence des directions d'école
  - 15.2 Surveillance
16. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marie-Andrée Bissonnette d'adopter l'ordre du jour  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **5. Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2014**

**(CE 2014-2015 –861)**

Il est proposé par Claude Lachapelle que le procès-verbal du 26 janvier 2015 soit approuvé en y corrigeant la construction d'une phrase aux paragraphes 8 et 15 et quelques coquilles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Affaires découlant du procès-verbal**

Aucun élément à traiter.

## **7. Organisation scolaire et surplus de clientèle 2015-2016**

**(CE 2014-2015 –862)**

Un résumé de la rencontre du 23 février tenue par la commission scolaire en lien avec le surplus de clientèle est effectué. Actuellement, nous avons deux groupes en surplus, mais ce nombre pourrait changer à la hausse ou à la baisse selon la fréquentation scolaire réelle après les déménagements et les inscriptions.

Nous aurons le choix entre déplacer des classes du préscolaire ou de la 6e année. Un déplacement impliquerait un transfert à Piché-Dufrost pour le préscolaire et à Armand Frappier pour les élèves de 6e année selon les informations reçues à la rencontre.

Il est précisé que nous ne pouvons pas transférer plus de groupes que ceux nécessaires, ce qui implique que nous ne pourrions pas déplacer les trois groupes de 6e année si seulement deux groupes sont en surplus. Également, considérant la complexité des différentes étapes dans le cadre des transferts de groupes, nous ne pouvons pas demander le transfert des élèves de la 6e année si cela implique tous les groupes seulement et à défaut, les groupes du préscolaire.

Contrairement à cette année, au niveau des déclarations au ministère, les élèves seront attribués à l'école d'accueil, mais pour une année seulement. Toutefois, cela n'empêcherait pas le transport en autobus entre les écoles ni la possibilité de fréquenter le service de garde à Vinet-Souigny.

Il est expliqué que le transfert d'élèves du préscolaire dans une école primaire est beaucoup plus facile, notamment au niveau de l'organisation scolaire, que le transfert d'élèves du primaire dans une école secondaire. Aussi, le déplacement d'une partie seulement des élèves de 6e année serait difficile, car cela risque de séparer les relations existantes, alors que les pairs sont très importants à cet âge et que l'attachement à l'école qu'ils fréquentent depuis 6 ans est plus important.

Or, des parents ayant vécu un déplacement de leur enfant du préscolaire cette année à Piché-Dufrost en tirent un résultat positif. Aussi, il est souligné que le milieu de vie des maternelles est plus limité dans l'ensemble de l'école que les élèves de la sixième année.

Il est proposé par Patrick Bédard que le déplacement du nombre de groupes nécessaires soit appliqué au préscolaire, étant entendu que les élèves déplacés soient regroupés dans les mêmes groupes, si possible.

Également, il est proposé de demander à la commission scolaire de présenter leur plan de façon préalable au conseil d'établissement avant de transmettre le tout aux parents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **8. Grille-matières 2015-2016 (CE 2014-2015 –863)**

La grille matière, incluant quelques modifications, est présentée. Il n'y a pas de modification pour le 1<sup>er</sup> cycle. Toutefois, au deuxième et troisième cycle, l'art dramatique et la musique ont été inversés afin que les élèves aient de la musique quatre années de suite et qu'après ils aient accès à l'art dramatique.

IL EST PROPOSÉ par Caroline Gagner que la grille-matières pour l'année 2015-2016 soit approuvée en y corrigeant la mention min/min par min/cycle.  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. Spectacle de musique (CE 2014-2015 –864)**

L'école présentera un spectacle de musique le 30 avril prochain en après-midi. Il y aura deux représentations incluant un groupe de petits et un groupe de plus grands pour chaque représentation. Pour les coûts, il est suggéré de demander une contribution volontaire à l'entrée afin de payer l'équipement nécessaire, tout surplus pouvant servir à renouveler les instruments de musique et tout déficit étant assumé par l'école.

IL EST PROPOSÉ par Manon Gélinas de demander une contribution volontaire à l'entrée du spectacle de musique.  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **10. Correspondance Aucune**

## **11. Comité de parents**

Il a été question de la réorganisation dans la commission scolaire. Également, nous confirmons que la candidature de Madame Caroline Bouillon, à titre de bénévole, sera transmise.

## **12. Sorties**

La date de la sortie aux glissades pour les élèves de sixième année a été reportée au 11 mars, vu le froid intense.

## **13. Tarification du service de garde**

Le taux sera augmenté à 8 \$ par jour à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015, suivant un arrêté ministériel. La tarification des autres services est maintenue pour l'instant.

## **14. Calendrier d'opération du service de garde (CE 2014-2015 –865)**

L'an dernier, c'était la première fois que le service de garde ouvrait avant la rentrée scolaire. Il y avait eu environ 80 à 90 inscriptions, mais une vingtaine d'élèves ne s'étaient pas présentés. Un service serait offert le 27, 28 et 31 août pour le 1<sup>er</sup>, 2e et 3e cycle, le 26 étant la journée d'accueil pour le personnel.

Nous avons un maximum de 180 places.

IL EST PROPOSÉ par Lucie Gauthier que le calendrier d'opération du service de garde soit approuvé tel que présenté :

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **15. Autres sujets**

### **15.1 Consultation sur les profils de compétence des directions d'école**

Le document transmis par la commission scolaire est remis pour étude par les membres du conseil d'établissement. Les membres qui auront des suggestions pourront les transmettre par courriel à M. Da Silva pour qu'il transmette le tout à la commission scolaire dans le délai requis, soit au plus tard le 17 avril 2015.

### **15.2 Surveillance**

Il a été constaté que les personnes responsables de la surveillance entrent occasionnellement avant la deuxième cloche et il est arrivé que des élèves ouvrent la porte à un parent ou qu'un élève reste seul à l'extérieur. Cette situation est notamment attribuable au peu de personnes présentes à l'heure du midi. Il a donc été convenu que l'enseignante retourne plus rapidement en classe après la première cloche au retour du midi, après avoir vérifié l'absence d'élèves. Également, une photo avec le chemin jusqu'à la porte principale est apposée sur la porte.

## **16. Levée de l'assemblée**

**(CE 2014-2015-866)**

IL EST PROPOSÉ par Patrick Bédard que l'assemblée soit levée à 20h25  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Patrick Bédard, président

Karl Da Silva, directeur